

jean lecerf

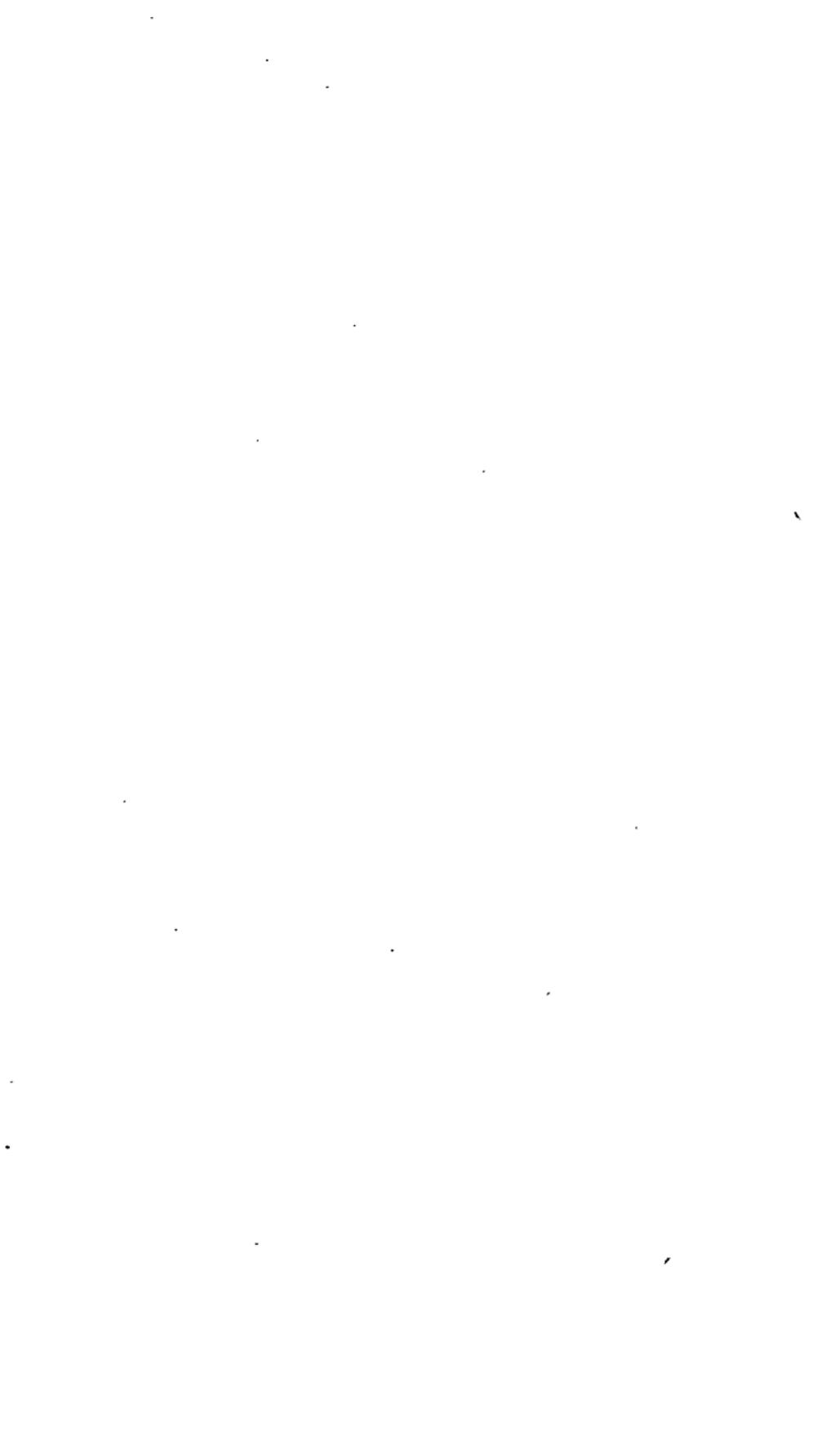
la communauté face à la crise

histoire de l'unité européenne 3



Extrait de la publication

idées/gallimard



© *Éditions Gallimard, 1984.*

Extrait de la publication

*Pour nos petits-enfants
et ceux qui viendront à leur tour
agrandir, animer notre famille,
cette histoire d'une Europe
où ils trouveront, j'espère
avec la paix et l'amitié entre les peuples,
le cadre où ils pourront s'épanouir
pleinement, profondément*



II. LA PLUS MAUVAISE ANNÉE : 1975.	50
Le point des chantiers communautaires, agricole, monétaire, union douanière, budget... : 52; Le Conseil européen : 54; La poussée du chômage : 56; Le fonds social : 57; Agir ensemble : 59; Giscard et Schmidt donnent le ton : 60; La relance de 1975 : 61; Politique cohérente, non uniforme : 62; Recherche de l'accord syndical : 64; Concertation internationale : 65; Poussée du Japon et des pays à bas salaires : 66; L'optimisme de 1976 : 68; La recherche économique : 69.	
III. LE TIERS MONDE ET LES NEUF.	72
Naissance du groupe des A.C.P. : 73; L'accord de Lomé : 74; La politique méditerranéenne : 76.	
IV. LA MONTÉE DES QUERELLES : L'AGRICULTURE.	80
Un bilan de l'action communautaire : 80; Ministres anglais : Peart puis Silkin : 82; La fixation annuelle des prix : 83; Monnaie de compte et monnaies vertes : 87; Les excédents de lait : 90; La guerre du vin : 91.	
V. UN NOUVEAU DROIT DE LA MER.	95
La guerre de la morue; L'enjeu : 95; L'accord de La Haye : 98; Accords à négocier. Le cas russe : 99.	
VI. UN ESPOIR DÉÇU : L'UNION EUROPÉENNE.	102
Le rapport Tindemans : 102; Propositions modestes : 104; Accueil sans enthousiasme : 107; Raisons de l'échec : 108.	
VII. UNE COOPÉRATION POLITIQUE DISCRÈTE.	111
Du plan Fouchet au rapport de Luxembourg : 111; Les méthodes, la conférence d'Helsinki : 113; Aux Nations unies : 114; Positions sur le Proche-Orient :	

- d'énergie : 299 ; 1979, presque une bonne année : 300 ; 1980 Morose : 301 ; Crise manifeste en sidérurgie : 301 ; Hausse des taux d'intérêts ; Politique d'emprunts : 302.
- XXI. Mrs THATCHER SE BAT SUR TOUS LES FRONTS. 304**
- Des intérêts différents : 305 ; Des voix féminines : 306 ; Le jeu des conservateurs : 307 ; Mouton cher ou bon marché ? 309 ; Les Anglais paient-ils trop ? 311 ; Le Conseil européen de Dublin : 312 ; Le grand accord du 30 mai : 314.
- XXII. UNE AUTRE POLITIQUE AGRICOLE ? 318**
- Exigences contradictoires : 319 ; Etats-Unis, Nouvelle-Zélande : 322 ; Lomé et la Méditerranée : 323 ; Un beau plaidoyer anglais : 324 ; La P.A.C. a beaucoup évolué : 328.
- XXIII. LA GRÈCE, LE PORTUGAL, L'ESPAGNE. 330**
- Mère de la culture européenne : 331 ; Ambivalence de la France : 334 ; Signature : 336 ; Après la révolution des œillets : 337 ; Le problème de la démocratie : 338 ; Candidature portugaise et mort de Franco : 339 ; Craintes soulevées par l'agriculture espagnole : 340.
- XXIV. UNE EUROPE QUI BOITE, MAIS QUI MARCHE. 343**
- Bruxelles capitale ? 343 ; Qu'est-ce que la Commission ? 344 ; Le choix des hommes : 347 ; La présidence tournante : 348 ; Le Conseil et les marathons : 349 ; Les représentants permanents : 350 ; Les langues : 351 ; Fraudes agricoles ; « Cirque européen » : 352 ; « Le mécanisme fonctionne bien » : 353.
- XXV. LA NAISSANCE DU DROIT EUROPÉEN. 355**
- Amendes massives : 356 ; La politique de concurrence : 357 ; La Cour de justice : 360 ; Arrêts Char-

INTRODUCTION

Pourquoi l'histoire de la Communauté européenne est-elle à la fois si fascinante et si méconnue ?

Expérience fascinante, sans précédent dans l'Histoire. Jamais des nations aussi riches de passé, aussi lourdes de rancunes, de revanches, de vengeances, aussi puissantes, aussi défiantes et jalouses de leur indépendance, aussi différentes d'intérêts et de tempéraments, n'ont, en pleine paix, volontairement, dans l'égalité, bâti pareille unité.

Histoire fascinante parce qu'à travers la complexité de ses débats, de ses tensions, s'exprime et s'affronte toute la diversité des enjeux, des intérêts, des soucis opposés des peuples, qu'il s'agisse pour eux de gagner leur vie, de se procurer des aliments, de l'énergie, de payer leurs achats, de vendre le fruit de leur travail, de fixer les règles du grand jeu de la concurrence, d'affirmer leur présence, leur politique, leur vision de l'avenir, de faire face à ce qui menace la Paix, de se situer par rapport au Tiers Monde misérable, redoutable, dont les besoins, insolubles hélas ! sont immenses.

Dans les grandes foires du Moyen Age se rencontraient, se négociaient, s'échangeaient les produits et

les problèmes du monde d'alors. Bruxelles et tous les lieux où, tour à tour, se traitent les affaires communautaires sont, à l'échelle de notre temps, de semblables carrefours. Il est peu de meilleurs postes d'observation, de centres offrant d'aussi larges possibilités de s'informer, de comprendre et d'agir. A preuve, l'extraordinaire densité d'ambassades et de journalistes de tous les pays accrédités auprès de la Communauté, attirés par la variété et l'intérêt des multiples sujets qu'on y traite.

Chacun des chapitres de ce livre aurait sa place dans les grandes histoires du monde : histoire des grandes puissances et en particulier de l'Angleterre ; histoire des institutions politiques ; histoire de l'économie, où la crise ouverte en 1973 tiendra une place importante ; histoires du commerce international, de l'agriculture, des monnaies, du droit, et en particulier du droit de la mer, histoire des parlements et de la démocratie ; histoire de la diplomatie et des tentatives pour unir les peuples...

Et cette expérience débouche sur les techniques de l'efficacité politique, sur l'art d'unir les hommes, de les entraîner à travailler ensemble dans la paix, sur une philosophie politique.

Pourquoi cette histoire fascinante est-elle si méconnue ?

Elle est difficile à déchiffrer. On n'y trouve pas un début, un milieu et une fin comme dans les romans ou les faits divers. La réalité évolue en continu. Débuts et fins se perdent dans le brouhaha des événements, dans l'enchevêtrement et la succession des difficultés. C'est encore plus vrai à Bruxelles que partout ailleurs et il ne

sera pas toujours facile, dans ce récit, de retrouver continuités et interdépendances.

Cette histoire est difficile à déchiffrer au jour le jour parce que son rythme est lent, qu'elle avance à petits pas insensibles, interrompus par de longs piétinements.

« L'Europe n'est pas une réalité. Elle n'est plus une espérance. Tout au plus la nostalgie d'un rêve. » Ce mot de Georges Suffert, spirituel et cruel à la fois, témoigne d'une méconnaissance très fréquente des réalités européennes. Beaucoup y souscriraient. A tort.

J'ai vécu, et j'ai raconté au jour le jour, les trente premières années des Communautés européennes, de l'origine de la Communauté charbon acier jusqu'au début de 1981. J'en ai fait le récit dans l'Histoire de l'unité européenne que préfaçait Jean Monnet en 1965 puis dans La Communauté en péril¹ qui lui faisait suite. Ce troisième volume relate ce que j'ai vu au cours des années où, correspondant du Figaro à Bruxelles, j'ai vécu d'encore plus près la réalité communautaire. Car, n'en déplaise à Georges Suffert, il s'agit bien d'une réalité, d'une vie intense et multiforme, d'une manière de décider ensemble et d'avoir prise sur le réel.

Le grand public s'en rend mal compte. Il remarque les décisions spectaculaires et soudaines. Il n'en trouve guère dans la Communauté. Il s'intéresse aux organes qui ont la puissance de tourner soudain le volant de l'histoire. Ce n'est pas le cas. La presse fait plus souvent écho aux querelles entre les membres de la Communauté qu'à leurs accords. Pourquoi ?

C'est qu'à Bruxelles on hurle les « Non ! » et l'on

1. Collection Idées n° 80 et 333.

murmure les « Oui ». Les ministres croient, bien à tort, que leurs électeurs ont le sentiment d'être défendus par les refus énergiques de ceux qui « ne veulent pas se laisser faire ». En revanche, la multitude d'accords qui ont créé le grand marché européen, qui ont fait de la Communauté le premier partenaire commercial du monde et l'associé d'une très large partie du Tiers Monde sont passés inaperçus parce que, chaque fois, chacun a dû, en fin de compte, consentir à quelques concessions que des adversaires risqueraient de contester.

Un accord européen est un contrat minutieux, complexe qui doit pouvoir s'appliquer sans heurt dans six, dans neuf, dans dix, bientôt dans douze pays dont les situations, les mœurs et les sensibilités sont très différentes. La mise au point d'un tel texte ne résulte pas d'un acte d'autorité. Elle exige des mois et souvent des années d'approches et de débats à tous les niveaux. La Commission proposera. Les ministres se mettront d'accord sur le principe. Le texte sera longuement mis au point et, l'accord obtenu sur l'essentiel, il faudra encore bien souvent remettre en cause tel détail ou tel terme dans l'une des traductions. L'accord définitif interviendra alors dans l'indifférence générale, en point A, c'est-à-dire sans débat. Mais il faudra encore un bon délai accordé à chaque pays pour mettre sa législation nationale en règle avec la norme adoptée en commun. Bien souvent, cela se fera sans référence à la règle européenne. C'est un rythme trop lent, qui déroute même des observateurs attentifs.

Mais ce processus méticuleux est engagé dans des centaines de domaines. Il bute parfois longtemps sur des obstacles, des oppositions obstinées, mais il avance

sur une multitude d'autres points. La masse des accords obtenus, quoique peu connue, est impressionnante. C'est quand on sort de la Communauté qu'on sent le mieux son importance et sa vitalité.

Ce que va raconter ce troisième volume, ce sont des faits, des progrès, des fruits de l'histoire : l'intégration, pénible, incomplète, discutée mais certaine des Anglais à la Communauté, la transformation de la politique agricole, la naissance d'un Parlement élu, d'une monnaie européenne : l'ECU, d'un usage limité mais qui prend sa place, la prise en charge de la politique de l'acier, le succès du Tokyo round, le progrès de l'action concertée en matière de politique économique, de réactions à la crise de l'énergie, la présence dans les grands débats mondiaux où, de plus en plus, la Communauté s'exprime d'une seule voix ou tient un langage cohérent, coordonné, la réalisation d'un remarquable ensemble de relations avec une bonne moitié des pays du Tiers Monde, le renforcement de la structure financière de la Communauté et du contrôle parlementaire, la naissance d'un droit européen, etc.

« Il n'est pas toujours facile de montrer que la Communauté avance. Et pourtant, quels progrès nous avons faits », m'écrivait Jean Monnet, évoquant, en 1976, le travail, souvent ingrat, des journalistes.

Une histoire déjà longue

Avant de reprendre l'histoire de la Communauté là où nous l'avons laissée, nous allons, en quelques pages, rappeler les principaux événements racontés dans les deux premiers volumes.

*Une fois de plus, la guerre et ses horreurs avaient fait éclater le scandale des divisions de l'Europe. Au-delà des haines et des vengeances, beaucoup d'esprits cherchaient à dépasser les nationalismes qui oppo-
saient les peuples, les frontières autour desquelles coulait tant de sang. En 1946, à Zurich, Winston Churchill jette le cri qui donne le signal du départ :
« Debout, l'Europe. »*

Tout un ensemble de mouvements se créent alors dans plusieurs pays, se fédèrent, se retrouvent au Congrès de La Haye (1948), obtiennent en 1949 la création du Conseil de l'Europe qui siège encore à Strasbourg.

Les menaces s'accumulent. L'U.R.S.S. a fait éclater sa première bombe atomique et a forcé, en 1948, la Tchécoslovaquie à devenir une république populaire. Le communiste Mao Tsé-toung est devenu seul maître de la Chine. Le redressement, le réarmement allemand se profilent à l'horizon. Le commissaire général au plan français, Jean Monnet, conçoit le projet d'une audace inouïe de placer les industries française et allemande du charbon et de l'acier sous une autorité commune dans une organisation ouverte à tous les pays européens qui s'y associeront. Il convainc le

ministre des Affaires étrangères de France, Robert Schuman, qui fait sien le projet, entraîne K. Adenauer, chancelier de la République fédérale, et lance un appel solennel. Les trois pays du Benelux : Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, qui ont formé une union douanière, ainsi que l'Italie acceptent. Déception : l'Angleterre refuse.

Le traité de Paris, en 1951, crée à six pays la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier, avec sa « Haute Autorité » que préside Jean Monnet qui « commence à travailler » à Luxembourg. Mais ce n'est qu'un début.

La France propose une Communauté européenne de défense, la C.E.D., qui intégrerait les armées et éviterait ainsi une armée allemande autonome. Un traité est signé en 1952 et les cinq partenaires de la France le ratifient. Il a été demandé à une assemblée des représentants des six pays de la C.E.C.A., signataires du traité de la C.E.D., de la compléter par un projet de Communauté politique qui sera pré-fédérale avec des pouvoirs supranationaux. Le projet de constitution est présenté en mars 1953. Mais les gaullistes qui, depuis 1951, jouent un rôle important à l'Assemblée nationale française sont contre un pouvoir en mesure d'engager la France malgré elle, contre une armée européenne à la disposition de l'état-major de l'O.T.A.N. que contrôlent les Américains. Mais ils s'intéressent à l'Europe politique (Conférence de presse du général de Gaulle du 21 décembre 1951). Le contre-projet Debré a été considéré comme un « contre-feu » (voir J. C. Masclat, L'Union politique de l'Europe, coll. Que sais-je ? n° 1527) alors qu'il représente une pensée importante pour comprendre la

suite des événements. La Communauté, selon lui, doit être dirigée par un conseil politique composé des chefs de gouvernement qui décide à la majorité sauf quand un pays invoque un intérêt vital. Elle a compétence pour la défense, le progrès des conditions de vie et de la production. Ce contre-projet est repoussé. L'Assemblée nationale française refusera de ratifier la C. E. D. et le projet de Communauté politique se trouvera, du même coup, écarté.

Jean Monnet décida de démissionner pour obliger les « Six » à se rencontrer pour lui trouver un successeur. Ce fut, en juin 1955, la conférence de Messine, où les pays du Benelux présentèrent un plan de relance. Paul-Henri Spaak fut chargé d'animer le groupe de travail qui le concrétiserait. Ils travaillèrent à Bruxelles en présence d'un observateur anglais qui trouva qu'il perdait son temps.

Deux traités y furent préparés. L'un instituait un « Marché commun », c'est-à-dire une union douanière nommée « Communauté économique européenne ». L'autre créait une « Communauté européenne de l'énergie atomique » dite Euratom. Les six pays de la « Communauté charbon acier » les signèrent solennellement à Rome le 25 mars 1957 et, cette fois, ils furent ratifiés.

Le 1^{er} janvier 1958, les traités entrent en vigueur et un an après, le calendrier de désarmement douanier, qui en est la disposition essentielle, produit ses premiers effets. Le professeur Walter Hallstein (R. F. A.) préside la Commission qui va mettre en place une importante administration européenne, tandis que le Français Louis Armand s'efforce, à la présidence de la Commis-

sion d'Euratom, de jeter les bases d'un progrès intégré de l'Europe dans les technologies nouvelles.

Mais, en 1958, les gouvernements qui avaient, pour la France, participé à l'élaboration des traités ont cédé le pouvoir au général de Gaulle, opposant à l'armée européenne, à l'Euratom, bien décidé à ne rien céder de la souveraineté nationale. Il accepte pourtant l'héritage des traités. Les institutions nouvelles vont devoir compter avec la vigueur de ses réactions et de son intransigeance, mais elles bénéficieront aussi d'une France consolidée dans son économie et munie d'un pouvoir capable de décider.

Le départ fut facile et, dès la seconde année de fonctionnement effectif des institutions, Français et Belges proposaient d'accélérer le rythme du désarmement douanier. Mais les Français y mettaient une condition qui les opposait à leurs partenaires. Ils voulaient une véritable union douanière raisonnablement protégée par rapport à l'extérieur et comportant une politique agricole commune, alors que leurs partenaires, vivement appuyés par les Etats-Unis et l'Angleterre, voulaient le libre-échange tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

A la fin de 1962 doit s'achever la première phase de la période de transition prévue par le traité de Rome, mais on ne peut passer à la seconde que par un vote unanime. Avant d'acquiescer, la France exige la mise en place du mécanisme essentiel de la politique agricole commune. Il pénalise les Européens qui achètent leurs vivres à l'extérieur, afin d'assurer une préférence aux producteurs membres du Marché commun. La négociation, sous la présidence du futur

idées

-  littérature
-  idées actuelles
-  philosophie
-  arts
-  sciences
-  chroniques
-  sciences humaines

jean lecerf : la communauté face à la crise histoire de l'unité européenne 3

Préfacée par Jean Monnet, *l'Histoire de l'unité européenne* (Idées n^{os} 80 et 333) se poursuit avec ce troisième volume.

L'auteur, qui, comme journaliste, a participé au jour le jour à cette histoire passionnante et méconnue, y raconte comment la communauté a fait face aux tensions nées de la crise mondiale, aggravées par la difficile intégration de l'Angleterre et la perspective de l'entrée de l'Espagne et du Portugal; comment, par une activité multiforme, elle a fait preuve d'une vitalité qui lui a donné son Parlement, sa monnaie, son remarquable impact sur les affaires du monde; comment, malgré ses déficiences et ses paradoxes, elle continue à porter une immense espérance.

illustration de wiaz.



9 782070 355013

Extrait de la publication

ISBN 2-07-035501-2 A 35501  catégorie 7